

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 21/09/2026 20:55 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la naissance de la nation

La Révolution française (1789-1799) est un événement fondateur de l'histoire moderne. Elle met fin à la monarchie absolue et à la société d'ordres en France, et ouvre la voie à de nouveaux principes politiques : souveraineté nationale, égalité devant la loi, libertés fondamentales. Ce cours retrace les causes, les grandes phases et les héritages de cette décennie révolutionnaire.

I. Les origines : une crise multiforme de l'Ancien Régime

À la fin du XVIII^e siècle, le royaume de France connaît de profondes difficultés.

- **Crise financière** : les dépenses de la guerre d'indépendance américaine et le coût de la cour aggravent la dette. Les ministres tentent des réformes, mais se heurtent aux privilèges.
- **Crise sociale** : la société d'ordres (clergé, noblesse, tiers état) est de plus en plus contestée. La bourgeoisie s'enrichit mais n'a pas de pouvoir politique ; les paysans souffrent des redevances seigneuriales et de la dîme.
- **Crise politique** : la monarchie absolue de Louis XVI manque d'autorité. Les parlements et les assemblées de notables refusent les réformes.
- **Crise intellectuelle** : les Lumières diffusent des idées de liberté, d'égalité et de séparation des pouvoirs (Montesquieu, Rousseau, Voltaire).

En 1788, la récolte est mauvaise, le prix du pain explose. Le roi convoque les États généraux pour mai 1789.

II. 1789 : l'année de la rupture

Les États généraux s'ouvrent à Versailles le 5 mai 1789. Très vite, un conflit éclate sur le vote : par ordre ou par tête ? Le tiers état se proclame **Assemblée nationale** le 17 juin, puis **Assemblée nationale constituante** le 9 juillet. Le 20 juin, les députés jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France (serment du Jeu de paume).

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris s'empare de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal. La révolution municipale et la Grande Peur dans les campagnes entraînent la nuit du 4 août : l'Assemblée abolit les privilèges. Le 26 août est adoptée la

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

En octobre, le roi est ramené à Paris. L'Assemblée entreprend de réorganiser la France : création des départements (1790), constitution civile du clergé, suppression des ordres et des corporations.

III. 1791-1792 : la monarchie constitutionnelle et la guerre

La **Constitution de 1791** établit une monarchie constitutionnelle : le roi conserve le pouvoir exécutif, mais la souveraineté appartient à la nation représentée par une Assemblée législative. Le suffrage est censitaire : seuls les citoyens « actifs » votent.

Le roi, qui a tenté de fuir à Varennes en juin 1791, est de plus en plus suspect. La guerre déclarée à l'Autriche et à la Prusse en avril 1792 radicalise la Révolution. Le 10 août 1792, le peuple parisien prend les Tuileries : la monarchie tombe. La **Convention** est élue au suffrage universel masculin et proclame la **République** le 21 septembre 1792.

IV. 1793-1794 : la Terreur et la radicalisation

La Convention doit faire face à la guerre extérieure et aux révoltes intérieures (Vendée, fédéralisme). En janvier 1793, Louis XVI est exécuté. La **Terreur** est instaurée : le Comité de salut public, dominé par Robespierre, prend des mesures d'exception. La loi des suspects (septembre 1793) permet d'arrêter et de juger sommairement les ennemis de la Révolution. Environ 17 000 personnes sont guillotинées.

Mais la Terreur divise. Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre est renversé et exécuté. La réaction thermidorienne met fin à la Terreur.

V. 1795-1799 : le Directoire et l'ascension de Bonaparte

La **Constitution de l'an III** (1795) instaure le Directoire, un régime censitaire et instable, partagé entre les royalistes et les jacobins. Il doit faire face à des complots et à des coups de force (dont celui de Bonaparte le 18 fructidor an V).

Le général **Napoléon Bonaparte**, couvert de gloire après ses campagnes d'Italie et d'Égypte, renverse le Directoire par le **coup d'État du 18 brumaire an VIII** (9 novembre 1799) et établit le Consulat. La Révolution est terminée ; commence l'ère napoléonienne.

Conclusion : un héritage durable

La Révolution française a transformé la France et l'Europe. Elle a aboli la société d'ordres, proclamé l'égalité civile, posé les bases de la nation et de la citoyenneté. Ses principes (liberté, égalité, fraternité) et ses institutions (Code civil, centralisation administrative) ont profondément marqué le XIX^e siècle. Elle reste un laboratoire politique dont les débats sur la démocratie, la souveraineté et les droits de l'homme résonnent encore aujourd'hui.

Document créé par Kalanso App — 21/09/2026 20:55 — Disponible sur Playstore - App